

Point Plan régional prévention et lutte contre l'illettrisme-Numérique
Rencontre régionale "numérique et illettrisme" – Clermont-Ferrand - 11 décembre 2019

Rappel:

Un taux d'illettrisme régional de 7%, conforme à la moyenne nationale (source INSEE Analyses-n°12, avril 2016)

Pour rappel, les situations d'illettrisme sont variées, elles concernent des personnes ayant été scolarisées en français et rencontrant des difficultés dans des situations de la vie quotidienne et/ou professionnelles mettant en jeu une ou plusieurs compétences de base (lecture, écriture, calculs simples, utilisation d'outils numériques,...).

Si la région Auvergne-Rhône-Alpes est dans la moyenne nationale quand au taux d'illettrisme de ses habitants (7% soit **294 000** personnes entre 18 et 65 ans), quelques spécificités sont à noter:

	Pourcentage des personnes en situation d'illettrisme en région Auvergne-Rhône-Alpes¹
Sexe	
Hommes	62
Femmes	38
Âge	
Moins de 45 ans	47
Plus de 45 ans	53
Niveau de diplôme	
Non diplômés	48
Diplôme pré-bac	40
Bacheliers	12
Situation face à l'emploi	
En emploi	57
Demandeurs d'emploi	11
Inactifs	32

Un Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2019-2022 en cours de finalisation

Elaboré dans une large démarche participative impliquant les différents territoires et acteurs, le Plan régional comporte 4 priorités, transversales aux domaines de la Prévention et de la Lutte contre l'illettrisme:

- Sensibilisation et professionnalisation des acteurs
- Mobilisation et accompagnement des personnes
- Formation et dispositifs
- **Accès aux compétences numériques de base**

¹ - Lecture : les hommes représentent 62 % des personnes en situation d'illettrisme en Auvergne – Rhône-Alpes.
Source : Insee, enquête Information et vie quotidienne 2011

Cette dernière priorité est le fruit de la volonté des acteurs de mettre l'accent sur une problématique grandissante, à savoir la difficulté des personnes peu à l'aise avec l'écrit d'utiliser les outils numériques de façon autonome et dans les divers usages (accès aux droits, aux services publics et marchands, à la vie culturelle, accompagnement de la scolarité des enfants, ...).

Elle se décline en 5 objectifs, dans le but de faire vivre une réciprocité des actions entre les différents partenaires oeuvrant dans l'inclusion numérique (Mednum, HINAURA, EPN, ...).

- **Sensibiliser à l'illettrisme les acteurs de l'inclusion numérique**

- **Intégrer le numérique et l'illectronisme dans les sensibilisations à l'illettrisme** (ce qui est déjà largement fait)

- **Favoriser le développement des compétences numériques de base** (tant dans les dispositifs sur les compétences de base qu'au travers d'actions spécifiques "numérique")

- **Articuler les cartographies** (rendant visibles les dispositifs d'accueil et de formation compétences de base et ceux visant les compétences numériques spécifiquement)

- **Distinguer les lieux de médiation numérique** selon le service qu'ils proposent (en termes d'accueil et d'accompagnement des publics en situation d'illettrisme notamment)

Le HUB HINAURA est partie prenante de ces objectifs et ces acteurs seront impliqués dans nombre d'actions.

Les CRI, acteurs majeurs dans le déploiement du Plan régional, seront également au coeur des actions et initiatives sur les territoires, pour décliner les orientations nationales, régionales et les articuler avec les besoins locaux.